ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Appels à candidatures académiques pour des mobilités Erasmus+ d'élèves et de personnels organisées en 2027-2028 : prolongation

Pêle-mêle du 19/11/2026 relative aux appels à candidatures académiques pour des mobilités Erasmus+ d'élèves et de personnels organisées en 2027-2028

Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DRAREIC) – site Créteil

Affaire suivie par : Laure MOREL
Tél (secrétariat) : 01 57 02 66 65
Mél : ce.dareic@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs des établissements des collèges et lycées publics

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles publiques

S/C de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Annexes :

- *1. Tableau récapitulatif des opportunités de mobilités*
- *2. Formulaire de candidature pour les écoles élémentaires (aide à la complétion du formulaire COLIBRIS)*
- *3. Formulaire de candidature pour les collèges (aide à la complétion du formulaire COLIBRIS)*
- *4. Formulaire de candidature pour les lycées -voie générale et technologique (aide à la complétion du formulaire COLIBRIS)*
- *5. Formulaire de candidature pour les lycées -voie professionnelle (aide à la complétion du formulaire COLIBRIS)*

L'académie de Créteil est détentrice d'une accréditation Erasmus+ Enseignement scolaire et d'une accréditation Erasmus+ Enseignement et Formation Professionnels. Ces accréditations lui permettent de solliciter chaque année jusqu'en 2027 des financements européens pour l'organisation de mobilités.

Pour faciliter l'accès aux fonds Erasmus+ des élèves et personnels de l'académie, une publication unique pour l'ensemble des appels académiques à candidatures pour des mobilités Erasmus+ est diffusée.

La date limite de candidature initialement fixée au lundi 16 novembre 2026 est reportée au lundi 30 novembre 2026. Les formulaires de candidature des écoles, collèges et lycées (voie générale et technologique et voie professionnelle) sont à compléter de manière dématérialisée sur Colibris : https://portail-creteil.colibris.education.gouv.fr/erasmus/

Pour faciliter la préparation de la complétion au sein des équipes, les formulaires sont mis à disposition au format word. Attention : seules les candidatures déposées sur Colibris sont éligibles, les candidatures envoyées par courriel ne seront pas acceptées.

Les fonds académiques Erasmus+ permettent notamment de financer des mobilités collectives de collégiens et de lycéens dans un établissement partenaire. En cas de difficultés pour trouver un établissement partenaire ou de questions pour compléter le formulaire, les établissements sont invités à contacter la Drareic site Créteil à l'adresse ce.dareic@ac-creteil.fr.

La déléguée de région académique adjointe aux relations européennes et internationales et à la coopération – site de Créteil
La conseillère technique du recteur de l'académie de Créteil

Laure MOREL